



COMMUNIQUE DE PRESSE Fonds européens

Dzaoudzi, le 8 juin 2015

Le Fonds Social Européen lance sa deuxième vague d'appels à projets

La préfecture de Mayotte en concertation avec le Conseil Départemental lance plusieurs appels à projets dans le cadre du Fonds Social Européen, dédié à l'inclusion sociale et à l'emploi. Il bénéficie ainsi aux personnes les plus exposées au chômage et à l'exclusion.

Pour cette 2ème période d'appels à projets, le Fonds Social Européen cible des priorités stratégiques pour le territoire telles que :

- le soutien aux initiatives partenariales collectives et innovantes en faveur des demandeurs d'emploi
- le développement de la formation qualifiante pour les demandeurs d'emploi
- les démarches collectives visant la qualification des dirigeants et/ou favorisant la structuration des filières
- l'accroissement de la maîtrise des savoirs de base par les actifs occupés
- l'accroissement des compétences des salariés
- l'augmentation de l'accompagnement social pour l'insertion des jeunes en difficulté

Les porteurs de projets qui souhaitent déposer un projet peuvent solliciter l'accompagnement de la Mission Affaires Européennes du SGAR pour tout renseignement complémentaire.

Les porteurs de projets doivent déposer leur dossier sur l'application dématérialisée « Ma démarche FSE » (<https://ma-demarche-fse.fr/>)

La date de clôture des candidatures est fixée au 15 août 2015.

Pour plus d'informations,

Secrétariat général pour les Affaires régionales / Préfecture de Mayotte

Tel : 0269 63 5002

<https://www.mayotte.pref.gouv.fr> rubrique "l'Europe s'engage à Mayotte"

RDV sur iej-fse@mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : Préfet de Mayotte (organisme gouvernemental)

Twitter : /twitter.com/Prefet976

Contacts presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle

Tél. : 0269 63 54 03

courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

